



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE HENRYVILLE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Henryville du mercredi 17 décembre 2025, tenue au 110, rue Grégoire, à Henryville, à compter de 20 h 00

M le maire, Serges Lafrance, préside la séance

Sont présents :

Monsieur Maxime Roussel, conseiller # 1
Monsieur Jonathan Brabants conseillère # 2
Madame Annie Gagnon, conseiller # 3
Monsieur André Raymond, conseiller # 4
Monsieur Alexandre Rivard, conseiller # 5
Monsieur Michel Lord, conseiller # 6

Est également présente :

Mme Lucie Roger, directrice générale, greffière & trésorière par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare la séance ouverte

1.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Adoption de l'ordre du jour;

**Résolution
9321-12-2025**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Roussel
ET APPUYÉ par madame Annie Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour

1.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Adoption de l'ordre du jour;

1.2 Adoption du budget 2026

1.3 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

1.4 Avis de motion concernant le règlement de taxation 2026

1.5 Approbation des comptes des mois de novembre 2025

2.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté

1.2 Adoption du budget 2026

**Résolution
9322-12-2025**

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance du budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2026 et qu'il juge opportun de l'adopter.

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Raymond
ET APPUYÉ par monsieur Alexandre Rivard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le budget de la Municipalité pour l'exercice financier 2026, tel que présenté.

Adopté

1.3 Adoption du programme triennal d'immobilisation 2026-2027-2028

**Résolution
9323-12-2025**

CONSIDÉRANT les documents préliminaires pour les différents travaux d'immobilisations pour les prochaines années.

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Gagnon
ET APPUYÉ par monsieur Jonathan Brabants

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028, tel que présenté.

Adopté

1.4 Avis de motion concernant le règlement de taxation 2026

CONSIDÉRANT l'adoption du budget de dépenses de fonctionnement pour l'année 2026 au montant total de 3 801 255 \$ et que le conseil a choisi d'approprier 300 000 \$

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit d'imposer des taux de taxe suffisant pour couvrir les dépenses de fonctionnement au montant de 3 501 255\$

UN AVIS DE MOTION

Est donné par monsieur André Raymond

QUE LE CONSEIL ADOPTERA à une prochaine séance un règlement déléguant imposant les taux de taxe pour l'année 2026

Un projet de règlement est déposé.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

3.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution
9324-12-2025**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 55

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Roussel
ET APPUYÉ par monsieur Jonathan Brabants

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance

Adopté